



REGARD SUR LA SECURITÉ

JOURNÉES TECHNIQUES – ANNECY 2015

STATISTIQUES 2013

**ETUDE 2014-245-CTN1
NOVEMBRE 2014**

Accidents du travail en 2013. Principaux indicateurs par CTN

Comités Techniques Nationaux (CTN)	Salariés	AT-arrêt	AT-IP	Jours IT	Décès
Métallurgie	1 698 509	54 429	3 869	2 784 106	53
Bâtiment et TP	1 551 809	100 617	7 437	6 427 019	145
Transport, EGE, Livre, Communication	2 082 423	91 150	5 799	6 040 519	120
Alimentation	2 317 422	107 884	5 558	6 072 473	41
Chimie Caoutchouc Plasturgie	419 253	11 203	811	637 557	11
Bois, Ameublement, Papier Carton, Textile, Vêtement, Cuir et peaux, Pierres et terres à feu	458 487	21 262	1 546	1 228 467	22
Commerce	2 225 512	49 783	3 226	3 129 363	38
Services I (Banques, assurances...)	4 334 283	42 835	2 402	2 101 666	34
Services II (santé) et travail temporaire	3 226 571	139 100	8 430	9 074 637	77
Total CTN	18 314 269	618 263	39 078	37 495 807	541

Activité 3D = Service II – code NAF 8129A

CTN I : Activités de services II [travail temporaire, action sociale, santé, nettoyage...]

ACCIDENTS DE TRAVAIL ANNEE 2013

CTN : I

Activités de services II [travail temporaire, action sociale, santé, nettoyage...]

Nombre de salariés :

3 226 571

Indice de fréquence :

43,1

Nombre d'accidents de travail en premier règlement :

139 100

Taux de fréquence :

29,5

dont avec au moins 4 jours d'arrêt :

126 005

Taux de gravité :

1,9

Nombre de nouvelles incapacités permanentes :

8 430

Indice de gravité :

17,0

Nombre de décès :

77

Nombre d'établissements :

319 007

Nombre de journées perdues :

9 074 637

ACCIDENTS DE TRAVAIL ANNEE 2013

Code NAF : 8129A

Désinfection, désinsectisation, dératisation

Nombre de salariés :

4 828

Indice de fréquence :

61,9

Nombre d'accidents de travail en premier règlement :

299

Taux de fréquence :

39,1

dont avec au moins 4 jours d'arrêt :

276

Taux de gravité :

2,7

Nombre de nouvelles incapacités permanentes :

20

Indice de gravité :

20,8

Nombre de décès :

0

Nombre d'établissements :

571

Nombre de journées perdues :

20 897

IF = (nb d'accident / effectif salarié) x 1000

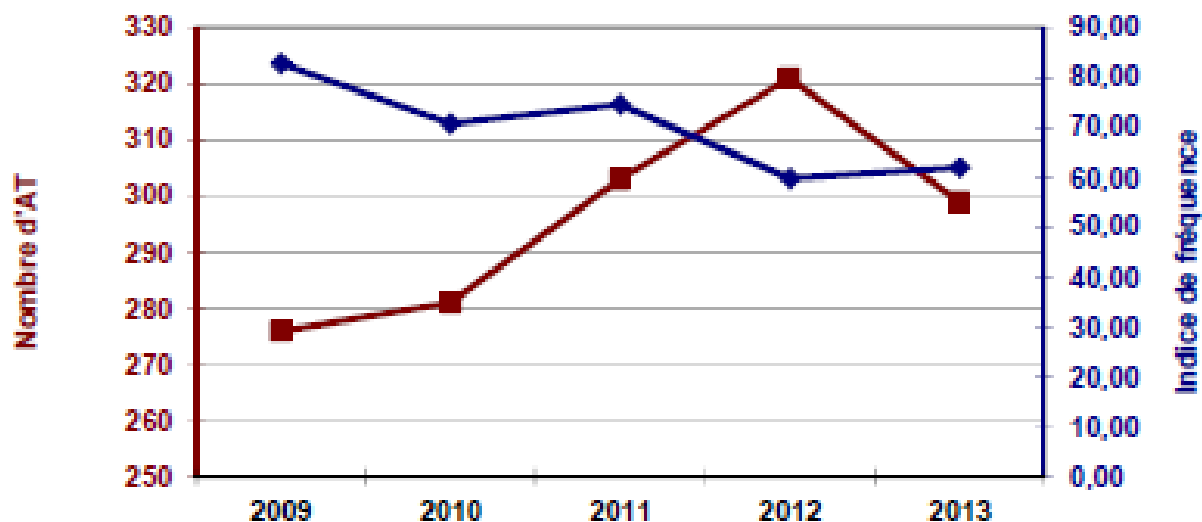
TF = (nb d'accident / heures travaillées) x 1 000 000

TG = (nb de journées perdues par incapacité temporaire / heures travaillées) x 1 000

IG = (somme des taux d'incapacité permanente / heures travaillées) x 1 000 000

	nombre	évolution 2013/2012	
Accidents de travail	299	-6,9%	↘
Indice de fréquence	61,9	3,6%	↗
Accidents de trajet	22	-18,5%	↘
Maladies professionnelles	6	-40,0%	↘
Nombre de salariés	4 828	-10,1%	↘

Evolution du nombre et de la fréquence des accidents de travail



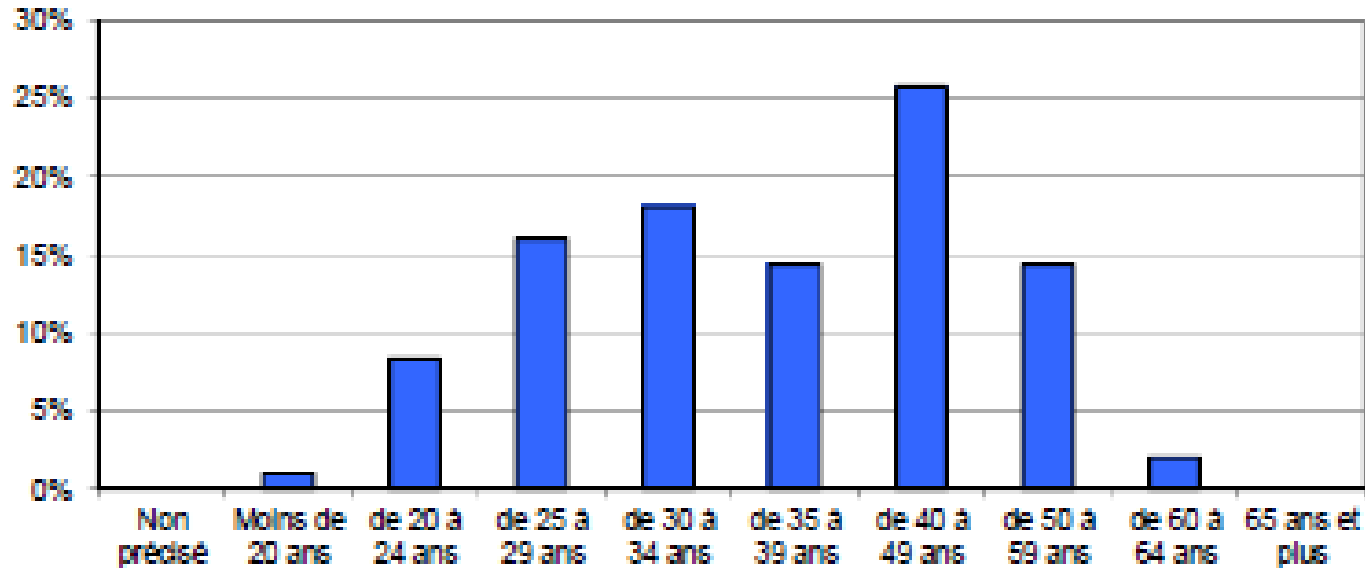
IF = (nb d'accident / effectif salarié) x 1000

TF = (nb d'accident / heures travaillées) x 1 000 000

TG = (nb de journées perdues par incapacité temporaire / heures travaillées) x 1 000

IG = (somme des taux d'incapacité permanente / heures travaillées) x 1 000 000

Répartition des accidents de travail par âge



42% concerne les plus de 40 ans

43% concerne les moins de 35 ans

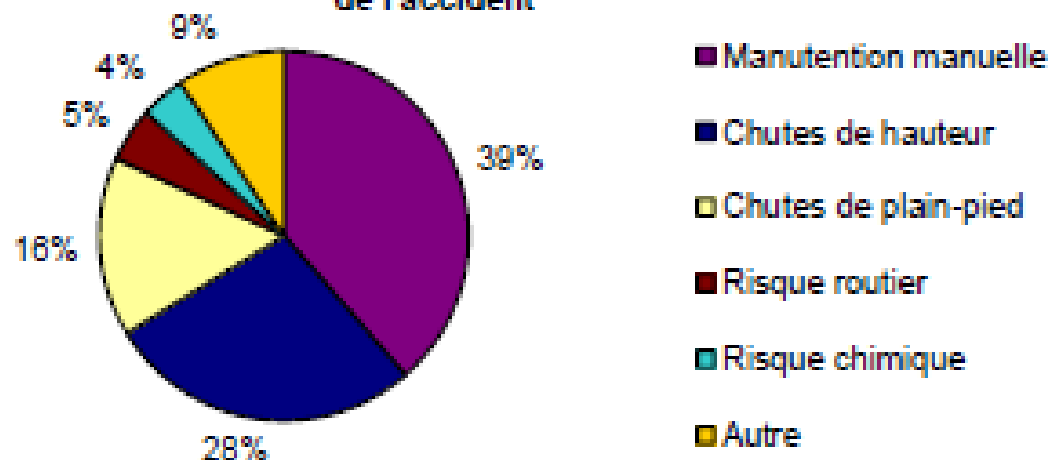
IF = (nb d'accident / effectif salarié) x 1000

TF = (nb d'accident / heures travaillées) x 1 000 000

TG = (nb de journées perdues par incapacité temporaire / heures travaillées) x 1 000

IG = (somme des taux d'incapacité permanente / heures travaillées) x 1 000 000

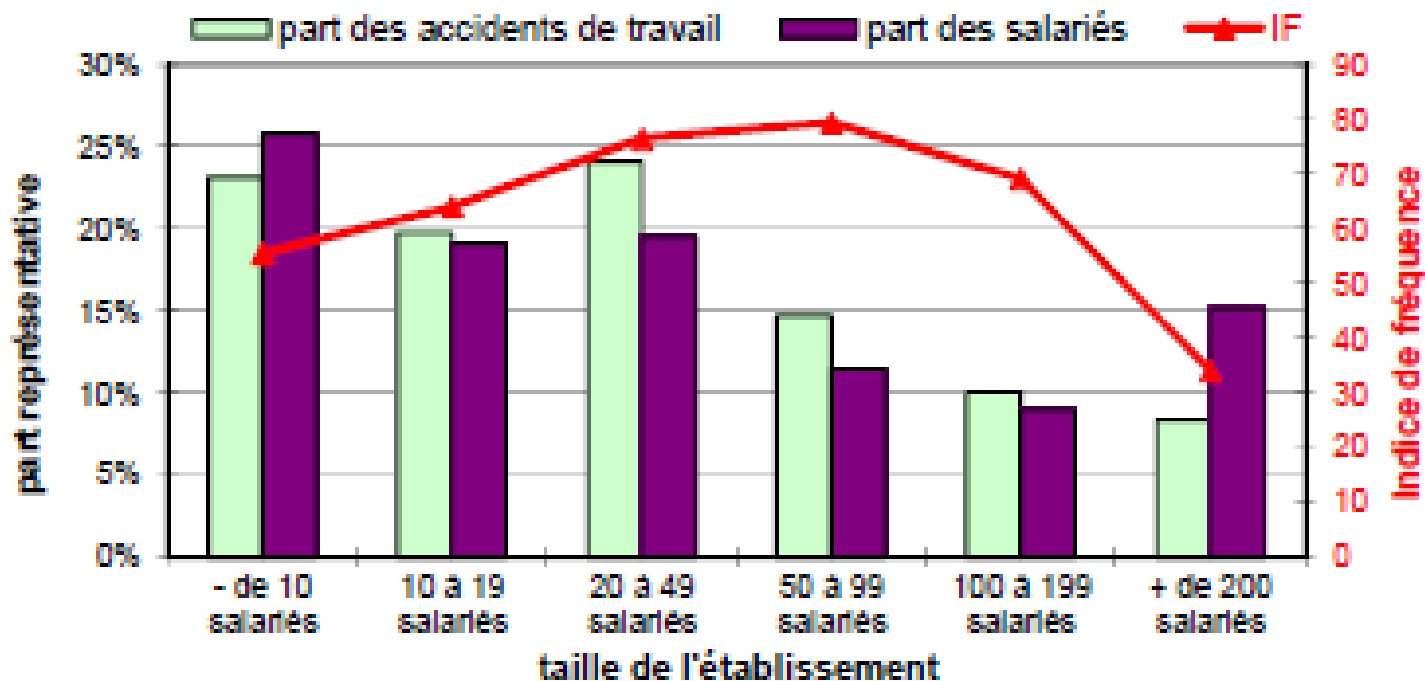
Répartition des AT suivant le risque à l'origine de l'accident



Répartition suivant le risque à l'origine de l'accident (ordre décroissant)

	%
Manutention manuelle	39%
Chutes de hauteur	28%
Chutes de plain-pied	16%
Risque routier	5%
Risque chimique	4%
Autre	9%

Répartition des accidents de travail et des effectifs salariés par taille d'établissement (en 2013)



IF = (nb d'accident / effectif salarié) x 1000

TF = (nb d'accident / heures travaillées) x 1 000 000

TG = (nb de journées perdues par incapacité temporaire / heures travaillées) x 1 000

IG = (somme des taux d'incapacité permanente / heures travaillées) x 1 000 000

- **Sécurité & Activités 3D**

- Résultats ne sont pas vertueux
- Les accidents sont heureusement peu graves mais ont un impact important sur notre activité
- Attention doit être portée à nos jeunes salariés et aux salariés expérimentés
- Nos accidents concernent des actions simples
- La sécurité est l'affaire de toutes les entreprises



EVALUATION DES RISQUES EN 3D

Document unique

Logo Entreprise		DOCUMENT UNIQUE D'EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS (Décret 2001-1016 du 05 Novembre 2001)	
Raison Sociale:		Date Création:	
Adresse:		Date Mise à Jour:	
		Version:	
Direction:			
NOM		Signature	

Risques	Priorité (P)
Routier	9
Circulation	1
Chutes de plain-pied / glissades	0
Chutes de hauteur (échelle, escabeau, escalier...)	0
Chutes de hauteur (travaux en hauteur : toitures... etc.)	0
Chutes d'objets	0
Emploi d'engins et appareils de levage	0
Emploi machines et équipements de travail (outils)	0
Manutention manuelle / Contraintes posturales / Activité physique	10
Substances et préparations dangereuses	0
Emissions poussières, vapeurs dangereuses	0
Emploi Matériel HP / THP	0

Risques	Priorité (P)
Exposition à l'amiante	0
Incendies, explosions	0
Électrocution / Electrisation	0
Température / Ambiance	0
Bruit	1
Éclairage	0
Écrans de visualisation	6
Agression	6
Travail isolé	0
Rayonnements non-ionisants	0
Rayonnements ionisants	0
Co-activité / Entreprises extérieures	0

◦ L'évaluation des risques permet de prioriser les actions à mener

◦ L'évaluation de l'efficacité des actions entreprises permet de faire diminuer la criticité du Risque

◦ Les Risques Identifiés ne sont pas exhaustifs

◦ Les actions mentionnées sont données à titre indicatif

◦ L'employeur évalue les Risques et détermine les mesures de prévention associée

EVALUATION DES RISQUES EN 3D

Risques majeurs



Routiers



Métiers



Co-activité

EVALUATION DES RISQUES EN 3D

Pyramide des risques



- **Fatalité**

- **C'est la faute à pas de chance...**

- **Pourquoi la joggeuse est-elle passée par là ?**



- Fatalité
- **Faute de l'entreprise**
 - Les barrières du chantier étaient mal dimensionnées...
 - Les messages sécurité n'ont pas été assez répétés, expliqués...



- Fatalité
- Faute de l'entreprise
- **Faute de l'employé**
 - Non respect des règles, imprévoyance
 - Perte d'attention
 - « *J'avais l'habitude de le faire* », « *Je pensais bien faire* »...



- Fatalité
- Faute de l'entreprise
- Faute de l'employé

Quid de l'exemplarité ?





**GOAL
ZERO**

Bonjour, je suis Barry Hitchens.
L'an dernier, j'ai fêté mes 30 ans
dans l'usine Weavergate d'Ecolab.

**J'AIME
CETTE
ENTREPRISE,
MAIS PAS
ASSEZ POUR
LUI DONNER
MA VIE.**